

## **POL8281-20 Transformation de l'État et dynamiques sociales en Afrique**

### **Plan de cours**

#### **RESPONSABLE DU COURS**

---

Nom	Issiaka Mandé
Local	A-3665
Téléphone	514-987 3000 # 2921
Disponibilités	Sur rendez-vous par courriel
Courriel	mande.issiaka@uqam.ca

*Assistants d'enseignement* : Nicolas Klingelschmitt <klingelschmitt.nicolas@courrier.uqam.ca>  
Younouss, Mohamed <younouss.mohamed@courrier.uqam.ca>

#### **DESCRIPTION DU SÉMINAIRE**

---

Étude des différents aspects du pouvoir et de la politique en Afrique. Introduction historique, conséquences de la colonisation. Analyse critique de l'État post-colonial, des forces d'intervention et de reproduction du pouvoir, de la démocratisation, de la société civile et du développement

#### **OBJECTIFS DU SÉMINAIRE**

---

#### **L'État face aux enjeux du développement en Afrique : pandémies, migrations internationales et unité politique**

Ce séminaire permet d'analyser la géopolitique des migrations internationales et les enjeux autour du développement économique de l'Afrique. En effet, les flux migratoires à l'intérieur du continent constituent un enjeu dans les relations entre les États. La « porosité » des frontières pose à la fois le problème du contrôle des flux mais aussi ceux de leur mesure et la construction des identités nationales. La plupart des États africains ont, certes, signé des conventions de libre circulation des biens et des personnes dans des cadres régionaux, mais dans les faits, ils ont du mal à gérer les flux migratoires. Aussi les normes édictées par les institutions régionales d'intégration sont rarement respectées car les États s'arrogent les prérogatives de la régulation des mouvements de population. Le non-respect

des obligations internationales a pour conséquence la nationalisation des emplois, des réformes agraires et foncières instrumentalisées et des expulsions des populations d'origine étrangère. De cette situation, il en découle une relation dialectique autour de la nationalité, de la citoyenneté et de l'identité. Le séminaire porte également sur la circulation migratoire notamment sur les facteurs incitatifs (politique publiques, rôle des collectivités, des réseaux, stratégies familiales et individuelles...), l'analyse des flux de personnes, de biens et d'informations ainsi que l'analyse des effets de la migration sur le développement des régions de départ.

Pour l'année 2020, il est organisé par ailleurs, une série d'ateliers sur :

- Les pandémies en Afrique et leur impact politique, social et culturel à partir de deux cas : la maladie à virus Ébola et la Covid-19;
- le panafricanisme afin d'outiller les étudiant-e-s pour les débats sur le panafricanisme qui ne saurait être vu que sous l'angle de la contemplation intellectuelle, de l'idéalisme. En s'interrogeant sur les fondements philosophiques du panafricanisme, sur sa dynamique historique et sur son encadrement juridique.

## CONTENU DU SÉMINAIRE

---

### Calendrier Automne 2020

#### Septembre

08	Présentation du cours, des étudiant-e-s et de l'enseignant Objectifs du séminaire, thèmes abordés, la méthode de travail et l'entente d'évaluation
15	Penser l'Afrique ou pensées d'Afrique : à propos des innovations sociales et politiques en Afrique
22	1. L'Afrique des épidémies : La maladie à virus Ébola, une pandémie africaine
29	2. L'Afrique des épidémies : la Covid-19 et les idées reçues sur l'Afrique

#### Octobre 2019

06	Formation sur une logiciel de gestion bibliographique : Zotéro
13	De la mondialisation des flux migratoires : vers un droit à la mobilité et les enjeux des migrations pour l'État en Afrique
20	Les migrations internationales et l'agenda politique de l'Union africaine
27	<b>Semaine de lecture</b>

## Novembre 2019

03	<b>Migration et développement : la mobilité, opportunité pour l'Afrique?</b>
10	Migrations internationales et droits de la personne Conférencier invité : <b>Victor Piché</b> , Professeur honoraire, Université de Montréal
17	Être étranger et migrant en Afrique : à propos des débats identitaires
24	Le panafricanisme : les questions définitionnelles et les fondements philosophiques

## Décembre 2019

01	Le panafricanisme : de l'encadrement juridique et politique
08	Présentation des travaux de recherche
15	Présentation des travaux de recherche

## FORMULES PÉDAGOGIQUES

---

**Le contenu détaillé de chaque séance, la bibliographie et les supports audio-visuels sont disponibles en ligne dans l'espace Moodle dédié au cours.**

À l'exception du premier séminaire destiné à faire connaissance et prendre connaissance du programme, ce séminaire comporte des exposés magistraux, la présentation de documents audio-visuels pour illustrer certains aspects traités et des discussions structurées autour des lectures communes obligatoires et des documents présentés. L'approche pédagogique privilégie la participation active des étudiantEs. Ceux-ci, celles-ci, doivent faire les lectures obligatoires chaque semaine aux fins des discussions. Le bon déroulement du séminaire nécessite un effort de lecture important et soutenu de la part des étudiantes et étudiants. On attend donc des étudiantEs une critique des textes à savoir : déceler, en dehors du jugement, la cohérence dans le raisonnement et la rigueur de l'argumentation des auteurs. Pour une bonne présentation des travaux, prière de voir, sur le site web du Département de science politique (Uqam) notamment les appendices du guide de méthodologie (modèles et présentation de travaux).

Les présentations se dérouleront soit en mode synchrone avec Zoom ou en mode asynchrone avec des capsules vidéo, disponibles également sur Moodle. Les discussions et les débats seront réalisés en mode synchrone à la fois avec Zoom et en mode asynchrone avec un forum sur Moodle.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

---

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. <b>Note de synthèse</b> sur une thématique se rapportant à la Covid-19 en Afrique	30 %	03 novembre 2020 au plus tard
2. <b>Présentation ou modération</b> d'une séance	15 %	
3. <b>Participation active</b> au séminaire et aux ateliers (interventions et questions se rapportant aux textes)	10%	
<b>4. Travail de recherche</b> 4.1 Devis de recherche à remettre après la semaine de lecture, 4.2 Remise du travail long à la fin du séminaire	15% 30%	03 novembre 2020 15 décembre 2020

### Barème de notation

Le barème de notation utilisé (conversion chiffres/lettres) est celui en vigueur au Département de science politique de l'Uqam

[https://politique.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/43/nouvelle\\_grille.pdf](https://politique.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/43/nouvelle_grille.pdf)

### Communication des résultats

Tous les résultats des évaluations seront communiqués sur le logiciel RÉSULTATS. Toutes les copies seront disponibles pour consultation en ligne ou sur rendez-vous

### MATÉRIEL REQUIS

---

Tout le matériel du cours est sur Moodle.

## CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant active son microphone et sa caméra, notamment dans le cadre d'évaluations, à moins de circonstances exceptionnelles qui doivent être discutées avec l'enseignante ou l'enseignant.



En cas d'enregistrement, l'étudiante ou l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de désactiver son microphone et sa caméra si elle ou il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et sa caméra, l'étudiante ou l'étudiant consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante ou l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante ou l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, la totalité ou une partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante ou un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

En s'inscrivant à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne, l'étudiante ou l'étudiant accepte et s'engage à respecter les consignes décrites précédemment.

UQAM

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES EN CAS DE RECONFINEMENT POUR LES COURS OFFERTS EN MODE HYBRIDE

En conformité avec les instructions ministérielles en vigueur, des scénarios d'urgence doivent être élaborés pour les cours offerts en mode hybride. Indiquez ici les modalités que vous prévoyez mettre en place en cas de retour au confinement total. Par exemple :

- Déterminer un nombre d'heures minimal de présence en laboratoire ou en activité présentielle nécessaire à l'atteinte des objectifs d'apprentissage;
- Utilisation de Zoom pour certaines activités en mode synchrone;
- Utilisation d'un forum sur Moodle pour les discussions et les débats;
- Etc.

### ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Par leur présence en classe au moment convenu par le professeur ou le chargé de cours, les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

[La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : [Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants](#)]



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**INFO**  
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat..

## **Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel**

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

### **Pour plus d'information :**

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

### **Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)  
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

## **Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap**

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_44.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf)

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : [situation.handicap@uqam.ca](mailto:situation.handicap@uqam.ca)

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>